



TAXE DE SEJOUR

FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN LOCATION - MEUBLE DE TOURISME

La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune en application des articles L.324-1-1 et D.324-1-1 du Code du Tourisme
Les articles R 2333-58 et R 2333-68 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoient un régime de sanctions pénales pour les logeurs qui
auraient établi une déclaration inexacte ou incomplète et n'auraient pas effectué dans les délais la déclaration prévue aux articles R 2333-62 et 63.

Informations relatives au propriétaire

Nom : Prénom :

Raison Sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E.Mail :

Informations relatives au logement mis en location

Résidence Principale Résidence Secondaire

N° Voie :

Bat : Escalier : Etage : N° Appart : N° Invariant :

Code postal : 64200 Ville : BIARRITZ

Nombre de pièces : Nombre de lits : Capacité d'accueil* : personnes.

*Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies dans le logement.

Classement : sans 1 étoile 2 étoiles 3 étoiles 4 étoiles 5 étoiles

Date du classement : (joindre le certificat à la présente déclaration)

Périodes de disponibilité du meublé à la location

Toute l'année uniquement en période estivale

La taxe de séjour sera versée en mairie par :

Le propriétaire Agence Immobilière Plateformes internet (Airbnb, Abritel, etc)

Nom du verseur de la taxe : Adresse :

Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et déclare avoir pris connaissance des modalités de collecte et de versement de la taxe de séjour.

Biarritz le Signature :

Ce document doit être adressé à la mairie au plus tard un mois avant la période prévisionnelle de location
Tout changement concernant les informations ci-dessus devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

NB : Ce document remplace le Cerfa 14004*02

Cadre réservé à l'administration		
Date réception	Date enregistrement	N° Enregistrement